

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11103**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce spécialité Commerce de matériel de travaux publics et véhicules industriels.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Caen Normandie	Président de l'université de Caen, Recteur d'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312t Négociation et vente

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence professionnelle "Commercialisation de matériel de travaux publics et véhicules industriels" forme des professionnels de terrain capables de s'adapter aux modifications structurelles des métiers de vente en business to business.

Le cadre technico-commercial joue un rôle d'interface entre les clients et les services études, marketing et techniques. Rattaché à la direction commerciale, le conseiller technico-commercial a pour mission d'analyser les besoins du client, de proposer des solutions adaptées en fonction des disponibilités techniques, de négocier les conditions de vente et de vérifier la bonne exécution de la commande.

Responsable d'un type de clientèle ou d'une zone géographique, il est chargé du développement de sa clientèle.

Le titulaire de la licence devra acquérir les compétences lui permettant :

- de maîtriser les étapes du projet de l'entreprise ciblée
- d'assurer l'interface commerciale pour comprendre les problématiques posées.
- d'utiliser les outils du marketing opérationnel.
- de développer ses capacités de communication écrites et orales.
- de développer les techniques d'animation d'équipe.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Travaux publics, véhicules industriels

· Vendeurs (Commercial, Technico-commercial, Ingénieur d'affaires...) de terrain, évolutifs, spécialisés dans la commercialisation des gros matériels de travaux publics (pelleteuse, bulldozer...), de manutention et levage (grue à tour, nacelle élévatrice...)

· Inspecteurs commerciaux des différents constructeurs qui assurent la liaison commerciale entre les sièges et les réseaux de distribution.

· Assistants de marketing réseaux et sièges.

· Vendeurs issus d'entreprises en B to B qui commercialisent des produits à forte valeur ajoutée

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Volume des enseignements : 511 heures**

UE1a Base commercialisation : 32 heures (4 ECTS) ou UE 1b Technique : 40 heures (4 ECTS)

UE 2 Connaissance produits : 126 heures (9 ECTS)

UE3 Commercialisation : 221 heures (23 ECTS)

UE4 Projet tutoré : 124 heures (10 ECTS)

UE4 Stage : 16 semaines (10 ECTS), 3 semaines en décembre et 13 semaines du 15 mars au 15 juin.

Contrôle continu, rapport d'étude, mémoire de licence, soutenance orale devant jury.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Ensignants IUT, Lycée Lehec, partenaires professionnels
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Ensignants IUT, Lycée Lehec, partenaires professionnels
Par candidature individuelle	X	Ensignants IUT, Lycée Lehec, partenaires professionnels + Commission IUT

Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants IUT, Lycée Lehec, partenaires professionnels + Commission IUT
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n° 44 du 9 décembre 1999

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2005 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : LP Commerce spécialité Commercialisation de matériel de travaux publics et véhicules industriels

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (publié au JO n° 98 du 26 avril 2002)

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

#### Autres sources d'information :

[www.unicaen.fr](http://www.unicaen.fr)

#### Lieu(x) de certification :

Université de Caen Basse-Normandie  
Esplanade de la Paix  
CS 14032  
14032 CAEN CEDEX 5

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT DE CAEN  
Boulevard Maréchal Juin  
CS 14032  
14032 CAEN CEDEX 5

#### Historique de la certification :

Arrêté du 30 août 2005 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : LP Commerce spécialité Commercialisation de matériel de travaux publics et véhicules industriels

Arrêté du 11 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : LP Commerce spécialité Commercialisation de matériel de travaux publics et véhicules industriels

Arrêté du 29 février 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Caen à délivrer des diplômes nationaux : LP Commerce spécialité Commerce de matériel de travaux publics et véhicules industriels